



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bilan Flavescence Dorée

Année 2017

Important : les vignerons concernés par des arrachages de pieds de Bois Noir et / ou Flavescence Dorée trouvés pendant les prospections 2017 doivent avoir réalisé cette opération avant le 31 mars 2018 et nous avoir fait suivre l'ATTESTATION D'ARRACHAGE jointe à leur courrier. Merci de nous transmettre ce document si cela n'est pas encore fait.

Bilan 2017 : département de la Gironde

La Flavescence Dorée reste une préoccupation viticole majeure. En 2017, elle a concerné 557 650 ha placés en Périmètre de Lutte Obligatoire (70 % du vignoble français) et a entraîné l'arrachage de 54,5 ha de vignes à l'échelle nationale. Le tableau 1 présenté ci-dessous résume les résultats de prospection contre la Flavescence Dorée (FD) sur l'ensemble du département, entre 2008 et 2017.

Tableau 1 : évolution des contaminations Flavescence Dorée sur le département de la Gironde (Source FREDON Aquitaine)

Département de la Gironde	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Surfaces prospectées (ha)	6650	5150	11 100	24 950	24 395	22 488	29 061	25 329	27 265	24412
Surfaces (ha) en obligation d'arrachage	2,85	5,85	11,2	11,3	14,05	4,8	8	8,1	3,6	6,3
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	4711	5858	18 709	44 889	47 244	26 239	20 723	19 362	19 189	20922
Ratio Pieds contaminés isolés / 100 ha prospectés	70	113	168	179	193	117	70	75	70	86

Les surfaces en prospection sont en légère diminution par rapport à 2016 mais restent assez stable depuis 2011. Elles représentent annuellement de 20 à 25% de la superficie totale du vignoble bordelais. Les prospections 2017 ont permis de recenser de nouvelles parcelles fortement contaminées et une évolution à la hausse des obligations d'arrachage est constatée (6,3 ha). Le nombre de pieds isolés (situés hors des parcelles arrachées) de Flavescence Dorée (FD) est assez stable, un peu moins de 21 000 ceps représentant une moyenne de 86 pieds contaminés FD pour 100 ha prospectés.



Bilan des Prospections sur le territoire du GDON du Libournais

Le protocole Flavescence Dorée du GDON du Libournais prévoit la prospection intégrale du vignoble à minima en 4 ans. En 2016 nous avons initié le 3^{ème} plan quadriennal de prospection (2016-2019), l'intégralité du vignoble ayant été contrôlée deux fois entre 2007 et 2015.

Evolutions des contaminations de FD sur le GDON du Libournais

Le tableau 2 ci-dessous présente l'état des contaminations FD recensées sur le territoire du GDON du Libournais. En 2017, les prospections ont été menées sur 33 % de la surface totale du vignoble. Les communes de Pomerol, Lalande de Pomerol, Saint Pey d'Armens ainsi que l'appellation Puisseguin ont été prospectées en intégralité (précisions en tableau 4).

Tableau 2 : évolution des contaminations FD sur le GDON du Libournais

GDON du Libournais	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Surfaces prospectées (ha)	12151	4639	3235	3204	6088	4337	3999	4903	4142	4553	4332
Surfaces (ha) en obligation d'arrachage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	5	10	23	134	146	704	222	97	82	129	59
Ratio Pieds contaminés / 100 ha prospecté	0,04	0,2	1	4	2	16	6	2	2	3	1,4

Une légère diminution des ceps de FD est observée en 2017 avec 59 pieds contaminés correspondant à 1,4 pieds FD pour 100 ha prospectés. **Le niveau de contamination moyen est donc 61 fois plus faible sur notre GDON que dans le reste du département de la Gironde.**

Le secteur de Condat (commune de Libourne) présente toujours des foyers réguliers et dispersés de FD. Cette dernière est particulièrement difficile à localiser dans ce vignoble où le Bois Noir (BN) est très régulièrement diagnostiqué (423 ceps de BN identifiés pour 17 pieds de FD en 2017). La FD y est toutefois en régression actuellement grâce au bon respect des consignes d'arrachages FD et BN par l'ensemble des vigneron concernés.

Le maintien de contamination FD isolées sur les communes des Artigues de Lussac et du Nord de Lussac, malgré une couverture de Traitement Obligatoire (TO) intégrale, reste également préoccupant. Aucun suivi n'a mis en évidence de manquement à une échelle parcellaire et nous nous interrogeons sur le rôle joué par les repousses de porte-greffes et les parcelles non cultivées dans la résurgence de contaminations parcellaires sur le secteur.

Le tableau 3 (page suivante) est une courte synthèse de la situation sanitaire sur les communes prospectées en 2017.

Tableau 3 : Description détaillée des résultats FD 2017, GDON du Libournais

Communes	Surfaces prospectées (ha)	Ceps contaminés FD	Nb parcelles où ceps contaminés <= 3	Nb parcelles où ceps contaminés > 3	Localisation / Lieux-dits
Lalande-de-Pomerol	655	2	1	0	A proximité du Bourg
Les-Artigues-de-Lussac	53	7	1	1	Secteur Beurret
Libourne	108	17	4	1	Sur le secteur de Condat (Appellation Bordeaux)
Lussac	265	18	1	1	A proximité de Michel de Vert et de Grand-Bois
Montagne	143	0	0	0	
Neac	412	1	1	0	Secteur Veille des Landes
Pomerol	528	0	0	0	
Puisseguin	837	3	2	0	A proximité de l'Anglais et de Guibeau
Saint-Christophe-des-Bardes	614	0	0	0	
Saint-Emilion	96	0	0	0	
Saint-Etienne-de-Lisse	192	3	1	0	Secteur Veyrac
Saint-Laurent-des-Combes	0	0	0	0	
Saint-Hippolyte	0	0	0	0	
St-Pey-d'Armens	380	0	0	0	
Saint-Sulpice-de-Faleyrens	47	8	1	1	Secteurs la chapelle de Lescours et au Sud des Maurins
Vignonet	2	0	0	0	
Total	4332	59	12	4	

Résultats des analyses de laboratoire

Le tableau 4 ci-dessous présente les résultats d'analyse de l'ensemble des ceps symptomatiques prélevés durant la campagne 2017. Ces analyses sont réalisées par le Laboratoire Départemental d'Analyse (LDA33, accrédité COFRAC).

Tableau 4 : Bilan des analyses de laboratoire 2016 et 2017 sur le GDON du Libournais

Année	Pieds contaminés Bois Noir (nb/%)	Pieds contaminés Flavescence Dorée (nb/%)	Pieds sans jaunisse détectée (nb/%)	TOTAL
2016	510	129	73	712
	72%	18%	10%	100%
2017	1194	59	70	1323
	90%	4,5%	5,5%	100%

L'année 2017 est marquée par une très forte expression du BN recensée tant sur le département qu'au niveau national. Elle peut provenir d'une augmentation de l'activité de l'insecte vecteur ou d'un

contexte climatique favorable à l'expression du pathogène en 2017. L'affaiblissement des ceps par le gel en début de campagne (fragilisation des rameaux, modification des trajets de sève) a également pu contribuer à l'expression de la maladie.

De nombreux secteurs prospectés en 2017 sont connus comme sensibles au BN (Puisseguin, Saint Christophe des Bardes, Saint Etienne de Lisse), entraînant une forte hausse du nombre d'analyses positives BN par rapport aux précédentes années.

En 2017, **219 Châteaux** (contre 82 en 2016) ont reçu une demande d'arrachage pour détection de contamination Bois Noir (BN) sur leur parcellaire (au moins 1 pied). **15 Châteaux** (contre 30 en 2016) ont reçu une demande d'arrachage pour détection de contamination FD sur leur parcellaire (au moins 1 pied).



Contrôle de l'insecte vecteur sur le GDON du Libournais

Rappel de la stratégie de lutte mise en œuvre

Le bilan 2015 avait mis en évidence une recolonisation progressive du vignoble par *Scaphoideus titanus*, vecteur de la FD. Cette multiplication de l'insecte vecteur confortait notre étude datant de 2011 qui modélisait une reconstitution des populations après traitement en 4 années environ (le dernier traitement général datant de 2012/2013). Le maintien de populations importantes de Cicadelles de la Flavescence Dorée (CFD) n'est actuellement pas compatible avec une veille efficace contre la maladie dans le Libournais. Il est en effet encore impossible de prévoir la localisation des nouveaux foyers de FD. Si des contaminations apparaissent dans des parcelles hébergeant de nombreuses CFD, la multiplication de l'épidémie est alors rapide et peut causer des dégâts importants. Elle provoque dans ce cas des arrachages et l'utilisation d'insecticides pendant de nombreuses années.

Une stratégie préventive consiste à réguler la CFD une fois tous les 4 ans, afin de maintenir son niveau de population à un taux acceptable, limitant ainsi les vitesses d'expansion de foyer en cas d'apparition de pieds contaminés FD. Lorsque bien mise en œuvre, elle permet de s'assurer de la découverte de petits foyers de FD et donc de réduire les surfaces concernées par les Traitements Obligatoires (TO).

Réduction d'utilisation des insecticides

Il a été décidé pour les millésimes 2016/2017 de reconduire le protocole de traitement de régulation généralisé en 2012/2013 qui avait permis une réduction drastique du niveau de population (diminution par 7 entre 2011 et 2012). Les communes de Libourne, Pomerol et Lalande de Pomerol étaient soumises à un TO généralisé en 2017 (les autres communes ayant été traitées en 2016). Malgré ces 3 communes soumises à TO intégral, **les réductions globales d'utilisation d'insecticide sont conséquentes et se chiffrent à -82 %** en comparaison du protocole initialement prévu par l'Arrêté Préfectoral de Gironde en absence de GDON.

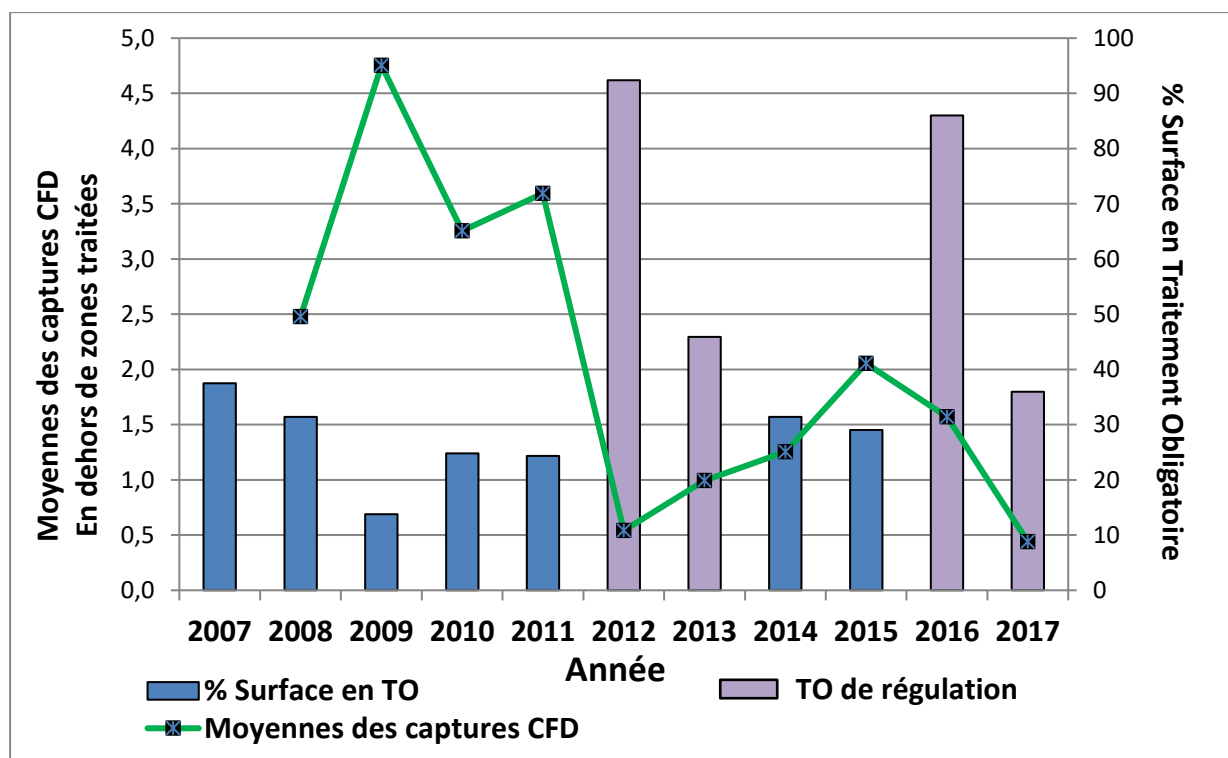
Au total, 4701 ha cumulés ont été traités dans le cadre du protocole du GDON en 2017, soit un IFT moyen de 0,39 traitement / ha. En comparaison, la moyenne d'IFT d'utilisation d'insecticide anti - CFD pour les vignobles du PLO français est évaluée à 1,34 / ha / an (sources journées nationales FD 2017, INRA Paris). **Le protocole du GDON du Libournais utilise donc en moyenne 3,5 fois moins de recours aux insecticides que les autres zones du PLO français.**

Respect des consignes de Traitement Obligatoire

Le GDON du Libournais réalise des observations parcellaires visant à qualifier le respect et l'efficacité des consignes de lutte dans les zones concernées. 282 parcelles ont ainsi fait l'objet de surveillance pour 7 manquements constatés (environ 3 %). Comme déjà remarqué dans les précédents suivis, les populations de CFD sont plus difficiles à maîtriser dans les stratégies utilisant le Pyrèvert. En plus du respect des consignes de TO, les utilisateurs de Pyrèvert doivent procéder à des comptages larvaires de CFD avant et après application pour s'assurer de l'efficacité des interventions.

Evolution des populations de Cicadelle de la Flavescence Dorée

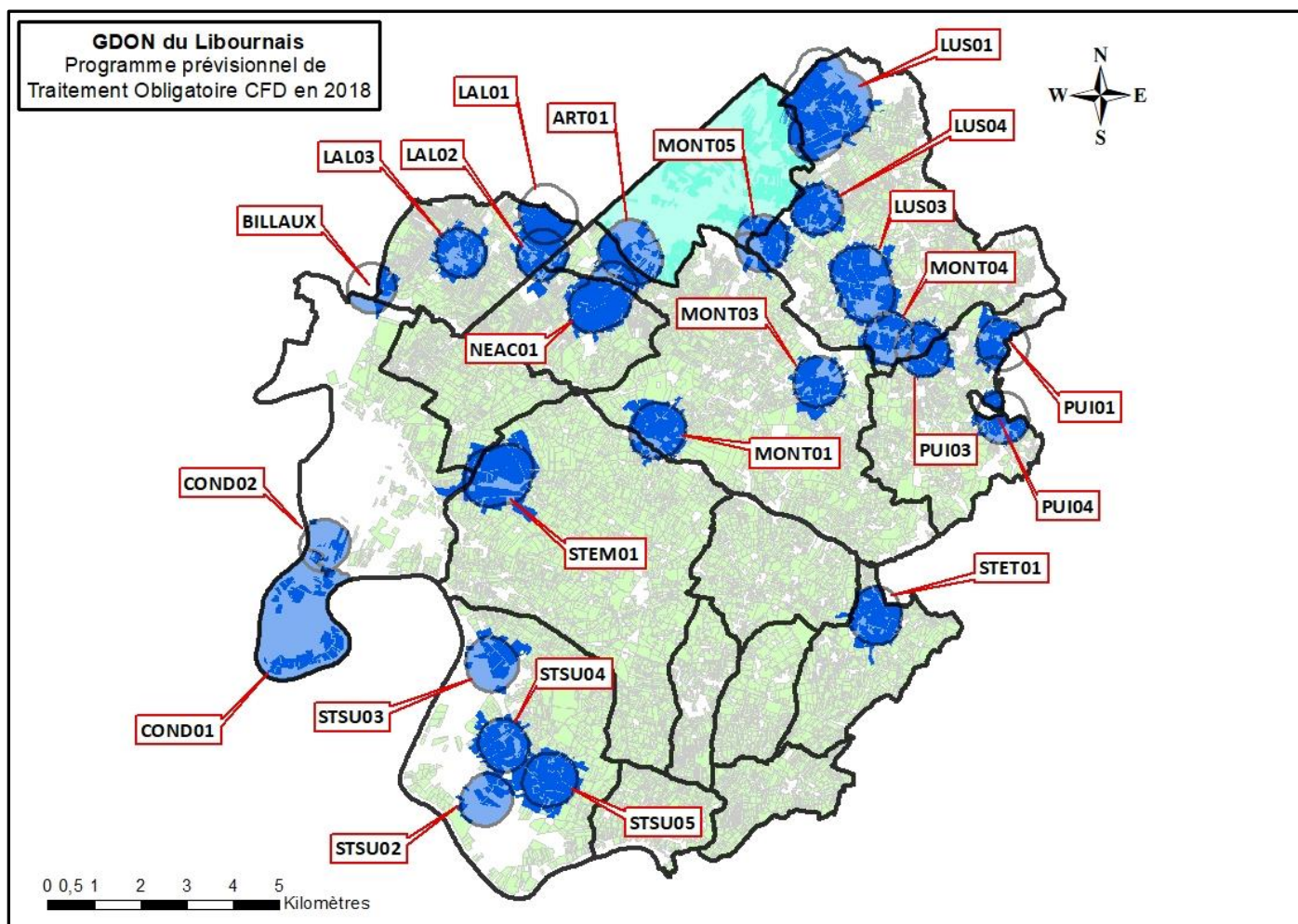
Le graphique 1 présente la moyenne des captures CFD dans les zones non traitées associées aux superficies en TO sur ces mêmes années. La mise en œuvre d'un TO de régulation une fois tous les 4 ans sur l'ensemble des communes permet de maintenir la population de CFD à un niveau général durablement plus faible (courbe verte) que durant la période 2007-2011. Cette valeur moyenne cache toutefois des disparités individuelles. En cas d'efficacité insuffisante du TO de régulation ou d'absence délibérée de sa mise œuvre, les parcellaires concernés se distinguent alors par des populations locales de CFD bien plus élevées que la moyenne et deviennent ainsi des zones à risque épidémique FD en cas de découverte d'un nouveau foyer. Ces parcellaires nécessiteraient d'être prospectés intégralement tous les ans pour se prémunir du risque engendré. Ce niveau de service ne peut être déployé par notre GDON pour des raisons budgétaires. Cette analyse permet de comprendre l'utilité du TO de régulation et la responsabilité engendrée à une échelle individuelle et collective en cas de non-respect des consignes.



Graphique 1 : Moyenne des captures de CFD sur les pièges hors zone de TO associée aux surfaces en TO (en %)

Zones de traitement 2018

La carte ci-dessous présente les modalités de TO prévisionnelles contre la CFD pour la campagne 2018. **Les surfaces concernées par les TO sont en légère diminution en 2018.** Les contaminations FD continuent d'être trop dispersées sur la commune des Artigues de Lussac et sur le secteur de Condat pour permettre une gestion des foyers par cercles.



Symbole	Modalités de traitement Conventiennelle	Modalités de traitement Pyrevert® (AB)
	0 (Zone non traitée)	0 (Zone non traitée)
■	1 larvicide +1 adulticide éventuel	2 larvicides
■	1 larvicide + 1 adulticide éventuel (section cadastrale)	2 larvicides

Carte 1 : Protocole de traitement obligatoire 2018

Le tableau 5 présente les évolutions majeures de surface en traitement entre 2017 et 2018.

Tableau 5 : Variation des zones en TO entre 2017 et 2018

Variation des surfaces en TO dans les communes	Communes	Zones
Communes concernées par une diminution des surfaces en Traitement Obligatoire	Saint Emilion	Suppression cercle STEM02
	Saint Christophe des Bardes	Suppression cercle STEM02
	Saint Etienne de Lisse	Suppression cercle STET02 Réduction cercle STET01
	Montagne	Réduction cercle MONT05 Suppression cercle LUS02
	Lussac	Suppression cercle LUS02
Communes concernées par une stagnation des surfaces en Traitement Obligatoire	Saint Sulpice de Faleyrens	
	Libourne Condat	
	Néac	
	Les Artigues de Lussac	
Communes concernées par une augmentation des surfaces en Traitement Obligatoire	Lalande de Pomerol	Création du cercle LAL03
	Puisseguin	Création des cercles PUI01 et PUI04



Conclusion

Le travail de surveillance établi par le GDON depuis 2007, en étroite collaboration avec les vignerons et les différents professionnels du secteur, permet aux vignobles du Libournais d'être faiblement impacté par la FD. Malgré la découverte encore régulière de petits foyers dispersés (1 ou 2 pieds par secteurs), le **respect des consignes de traitement** et **d'arrachage des ceps contaminés** permet de limiter son expansion. Le maintien des bonnes pratiques de lutte est nécessaire sur le long terme pour préserver un état des lieux favorable : arrachage systématique des pieds contaminés, plantation de matériel végétal indemne (intérêt du Traitement à l'Eau Chaude), respect des consignes de traitement, formation à la reconnaissance des symptômes, déclaration des pieds suspects, soutien aux prospections, lutte contre les vignes non cultivées et les repousses sauvages de porte-greffes.

Les contaminations FD continuent actuellement de baisser sur notre secteur et permettent de réduire les zones concernées par les traitements insecticides en 2018. Les consignes individuelles de lutte obligatoire pour l'année 2018 seront émises fin avril par courrier.

L'équipe du GDON du Libournais